



BOURSE aux VELOS **le 27 mai 2023**

Stade du Gontard à Monsteroux Milieu, *Village Départ*

Attestation de Dépôt Vélos et Accessoires

Selon le Code de Commerce et conformément à l'article L310-2

« Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus, à condition qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental... »

Règlement de la Bourse

(Vente aux déballages régie par le Code du Commerce – Article L310-2)

Inscription par mail (voir ci-dessous) ou sur place

Attestation sur l'honneur du matériel mis en vente

Je, soussigné, (nom, prénom) : _____

certifie :

- que le matériel déposé m'appartient en propre ;
- qu'il est en bon état de fonctionnement ;
- que c'est la 1ère ou 2nde manifestation de l'année à laquelle je participe.

Numéro de téléphone : _____

Date et signature :

Organisation	Nombre	du numéro	au numéro
Articles déposés :			

Le jour de la bourse, Amener une photocopie de la pièce d'identité (obligatoire)

Pour vous préinscrire, merci de nous renvoyer à mairie.38122.mm@gmail.com l'attestation de dépôt avec votre nom, votre numéro de téléphone et le nombre d'articles à déposer. Ce document sera fini de compléter et signé le jour de la BOURSE aux VELOS.